

# MONUMENT AUX MORTS HILLION

Catégorie 01 Sous-catégorie 09 Numéro 02

08/02/2017

## Localisation

Adresse Square Eglise St Jean Baptiste

## Photographies



## Description

*Commentaire descriptif* : Monument en granite composé d'un socle et d'un obélisque portant décor de bronze (palme, épée, casque) et sommé d'une croix latine. Inscriptions commémoratives teintes couleur sang à l'avant et noms des soldats sur les côtés et à l'arrière. Plaque de marbre portant souvenir de l'inauguration à l'avant.

*Technique du décor* : fonderie ; sculpture

*Hauteur* : 3,50 m

*Inscriptions sur la face principale*:

« HILLION  
 A SES HEROIQUES ENFANTS  
 MORTS POUR LA FRANCE  
 NE LES OUBLIONS PAS  
 L'an 1921 le 3 Avril  
 M. Olivier PROVOST maire  
 assisté de M.M. HAUDECOEUR  
 et PANSARD adjoints et du Conseil Municipal  
 a remis à la commune d'HILLION  
 ce monument élevé par souscription publique

Dans la partie inférieure a été ajouté le texte suivant:

GUERRE D'ALGERIE  
COMBATS TUNISIE – MAROC  
A F N

Sur les trois autres côtés sont mentionnés les noms des morts pour la France de la guerre 14-18 (85 noms, voir liste ci-dessous) et ceux de la guerre 39-45 (12 noms, voir liste ci-dessous).

Un seul nom est mentionné pour la guerre d'Algérie, en face principale.

**Date de construction** | 1921

### Historique

Monument aux morts érigé par souscription publique en 1921. Le projet d'érection du monument a été adopté par le Conseil Municipal le 13 juin 1920 et l'inauguration s'est déroulée le 3 avril 1921 en présence d'Olivier Provost, maire de la commune.

A l'origine, le monument aux morts fut érigé au sud-est de l'église (voir carte postale ci-après). Il fut déplacé vers 1950(?) au sud-ouest, à l'emplacement de la grande croix de mission qui prit sa place. L'objectif était de rapprocher ce monument de la mairie et de lui donner une implantation prépondérante à celle de la croix.

### Anecdotes

Le Conseil Municipal, à la suite du Maire, Olivier Provost optait pour ériger le monument aux morts pour une stèle neutre, sans aucun signe religieux. Les Hillionnais, encouragés par leur recteur, l'abbé Louis Gallo, voulaient, eux aussi une belle stèle, mais à caractère religieux. La discussion fut longue et vive, paraît-il. On trouva un compromis : une haute stèle, avec les 91 noms, et surmontés d'une petite croix.

### Vues anciennes



### Modalités d'érection des monuments aux morts

Les monuments aux morts sont les témoins de l'histoire. Ces édifices dressés au début des années 1920 font partie intégrante du paysage, érigés en hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie. Ils entretiennent le souvenir de l'horreur de la guerre.

Apparus après la guerre de 1870, les monuments aux morts ont été élevés en majorité à la

suite de la guerre 1914-1918.

L'expression « monuments aux morts » s'applique aux édifices érigés le plus souvent par les communes, pour honorer la mémoire de leurs concitoyens « morts pour la France ». Des plaques commémoratives ont aussi été scellées dans des lieux très fréquentés ou symboliques (écoles, mairies, gares ...).

Mais il existe une règle : si le monument aux morts est érigé au cœur de la cité, c'est pour qu'il se trouve à la vue des habitants, ancrant ainsi les noms des victimes dans les mémoires. Pour de nombreuses familles l'inscription sur le monument est une manière de clore un cycle et tourner la page.

En octobre 1919, l'Etat vote plusieurs lois destinées à commémorer les victimes de la grande guerre :

- La loi du 1<sup>er</sup> Octobre établit dans chaque commune, un registre spécial fourni par l'Etat sur lequel seront inscrits les noms des militaires des armées de terre et de mer ayant pris part aux opérations de la campagne de 1914-1918. Sur ce registre mention sera portée des blessures reçues et des distinctions honorifiques obtenues par chacun des combattants, les citations seront intégralement transcrites.
- La loi du 25 octobre 1919, prévoit que l'État remettra à chaque commune un livre d'or sur lequel seront inscrits les combattants, morts pour la France, nés ou résidant dans la commune et que des subventions seront accordées par l'État aux communes, en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la patrie.
- Cette loi sera complétée par celle du 31 juillet 1920 qui fixera le montant des subventions accordées pour les édifications, sous l'autorité des Préfets. Un barème sera appliqué tenant compte de deux critères :
  - 1) Une subvention basée sur le nombre de morts pour 100 habitants
  - 2) Un deuxième versement tenant compte de la richesse de la commune,

Pour honorer leurs Morts pour la Patrie, les communes vont édifier des monuments sur lesquels apparaîtront les noms des héros. Une commission de Contrôle est chargée de surveiller la réalisation de ces projets. Les monuments érigés dans les endroits publics doivent être uniquement commémoratifs, des monuments à caractères religieux peuvent être implantés dans les cimetières ou les lieux de culte.

Les monuments aux morts sont juridiquement des biens qui dépendent de la responsabilité des municipalités.

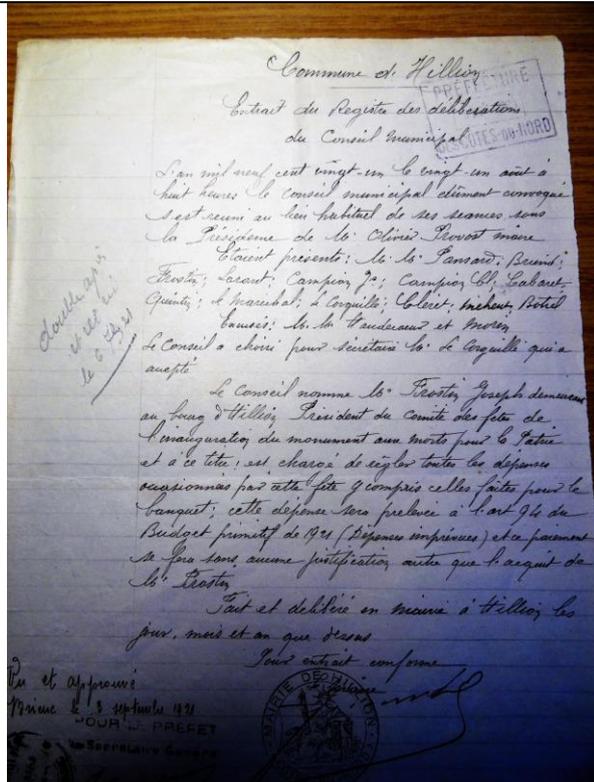
Les lois commémoratives qui attribuent des subventions pour « glorifier les héros morts pour la France » sont insuffisantes. De nombreuses communes aux revenus souvent modestes, meurtries par la guerre, sont dans l'incapacité, avec leur seul financement d'élever un monument à leurs enfants. Aussi, elles font appel à des souscriptions publiques ou bénéficient de généreux donateurs.

Aucune directive n'arrête les règles d'inscription des noms sur les monuments. Les municipalités fixent leur choix et optent, très souvent pour l'inscription des natifs et des résidents de la commune.

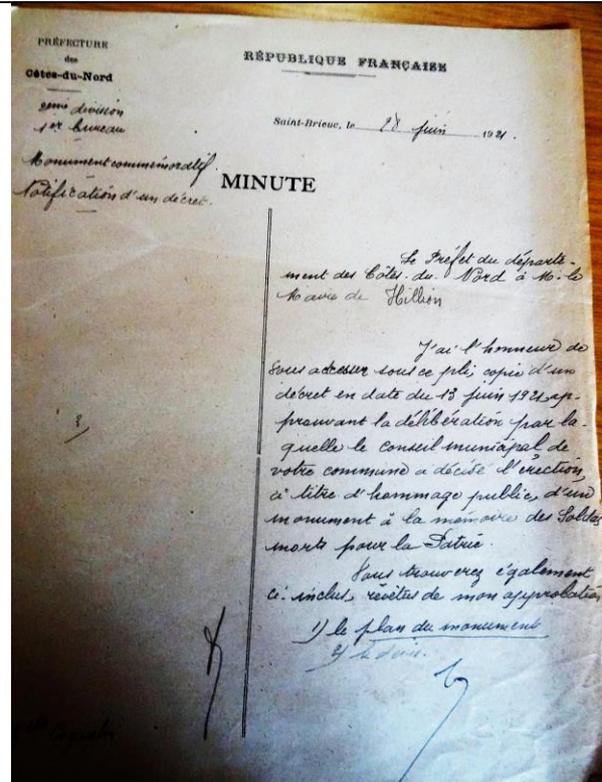
Toutefois, on peut constater de nombreuses exceptions, des noms apparaissent de soldats

n'ayant plus de lien avec la commune ou celle-ci n'étant que le lieu de résidence des parents.

### Documents



Extrait du registre des délibérations du CM



Approbation par le Préfet

### Sources informations

<a href="http://monumentsmorts.univ-lille3.fr/monument/19182/hillion-presdeleglise/">http://monumentsmorts.univ-lille3.fr/monument/19182/hillion-presdeleglise/</a>	« Histoire de l'église saint Jean Baptiste » par l'abbé Connan
<a href="http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultcommune.php?insee=22081&amp;dpt=22&amp;idsource=55419&amp;table=bp08">http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultcommune.php?insee=22081&amp;dpt=22&amp;idsource=55419&amp;table=bp08</a>	
<a href="http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/asp/inventaire/hillion/Geoviewer/Data/html/IA22001644.html">http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/asp/inventaire/hillion/Geoviewer/Data/html/IA22001644.html</a>	

<b>Statut juridique</b>	Propriété de la commune
-------------------------	-------------------------

### Liste des morts de la guerre 14-18 inscrits sur le monument aux morts

Noms Prénoms (85 inscrits)	Dates et lieux de décès
ABBE Jean Baptiste Pierre Ange	15/09/1914 Ville-sur-Tourbe (51)
AUBIN Pierre	29/8/1918 champ ( 02)
BEAUDET Armand	22/8/1914 Arsimont (belgique)

BENOIT Ange	22/5/1915 hôpital de Ste Menehould (51)
BENOIT Jean Louis	20/10/1916 Mandelier (06)
BENOIT Joseph jean Marie	24/4/1917 Laffaux (02)
BENOIT Louis Marie	25/6/1915 Fosseux( 62)
BLANCHARD Louis Marie Mathurin	24/1/1915 le bois de la Grurie la Harazee
BOUGEARD François	22/6/1917 au Tonkin
BOUGUET Mathurin Joseph	31/5/1917 Suippes (51 )
BRIEND Joseph Marie François	1/5/1919 décédé hôpital de Rennes (35)
BRIEND Louis Marie	15/9/1914 Ville sur Tourbe (51)
BRIENS Toussaint	9/5/1915 Bailleul (62)
CABARET Etienne Claude Marie	16/7/1918 Montvoisin (51)
CABARET Louis Marie	4/10/1914 Mercatel (62)
CAMPION Ernest	13/8/1918 Lazaret de Meschède (Allemagne)
CHAPLAIN Jean Marie Mathurin	20/1/1917 hôpital de Granville (50)
CHAPRON Pierre	17/2/1915 Vauquois (51)
CLERET Jean Marie	1/5/1917 Vaux Varennes (51)
COLLET Jean Louis	10/10/1914 Arras (62)
COLLET Etienne Jean Marie	2/7/1915 La Harazée (51)
COLLET Louis Marie	26/12/1915 Rennes (35)
COLLET Louis Marie	4/6/1916 Chattancourt (55)
COLLET T	
DARCEL Mathurin	10/3/1916 Hôpital de Lunéville (55)
DELANOE Guillaume Jean Baptiste	16/08/1917 Pontavert (02)
DELANOE René Joseph Marie	18/2/1915 hôpital de Bourges (18)
DELANOE Toussaint Jules Jean Marie	16/4/1917 OUILLES (02)

DERLOT Jean Baptiste	23/6/1915 disparu à Souchez (02)
DERLOT Jean Louis	3/10/1914 Langemark (Belgique) sur le monument de Morieux
DERLOT Louis Marie	sur le monument de Morieux disparu entre le 3/10/1914 et le 5/10/1914 à la Neuville Vitasse Mercatel ( 62)
FAUCON Toussaint François Jean Marie	1/11/1914 Langemark (Belgique)
FLEURY Emile Amédée	15/11/1914 Saint-Memmie (51)
GLEN François	2/11/1914 Ypres (Belgique)
GUERNION Ange	28/4/1917 bois des fosses Douaumont (55)
GUERNION Joseph Marie Julien	7/4/1918 Souchesmes (55)
GUERNION louis Marie Laurent	5/8/1917 marin perte du vapeur SAUTERNE
GUERNION Mathurin Joseph Gabriel	07/07/1915 Duisans (62)
GUINARD Joseph Jean Marie	13/10/1917 Mangelaere (Belgique)
GUINARD Mathurin Yves Marie	3/6/1915 Saint Laurent Blangy (62)
HAMON Joseph Marie François	11/1/1915 hôpital de St Brieuc (22) non mort pour la France
HEURTEL Louis Marie	12/9/1918 décédé en permission Hillion (22)
HILLION Louis René	19/1916 décédé St Brieuc (22) non déclaré mort pour la France
HINAULT Louis Marie	24/8/1914 Saint Aignan (08)
JAFFRELOT Jean	3/4/1917 Laffaux (02)
JAFFRELOT Pierre	15/6/1918 Corey (02)
LE CARRE François	27/04/1915 "En mer" à bord du GAMBETTA né à Jersey
LE QUINIO L	
LE NAOUR Yves	26/2/1915 Anzin St Aubin (62)
LE PRIOUX Jean	22/8/1914 Maissin (Belgique)
LE PRIOUX Louis Guillaume François	05/12/1918 Villeblevin (89)
LE CORGUILLE François Marie	15/7/1915 Hillion (22)
LE MEE François Joseph Marie	27/9/1915 Souains (51)

LEMEE Joseph Louis Marie	27/5/1918 Combleville (80)
LEMEE Louis François Marie	15/10/1915 St Hilaire Le Grand (51)
LE MOUNIER Désiré Arsène	7/8/1915 Vienne Le Château (51)
LE MOUNIER Désiré Louis Marie	6/9/1914 Essarts Les Sézannes (51)
LE MOUNIER Pierre Marie	6/6/1915 Ronvaux (54)
LEMOUNIER René François Marie	19/5/191 Carnoy (80)5
LORANT François Julien Marie	9/4/1917 Creil (60)
LORANT Joseph Marie	18/5/1915 Lazaret de Meschède ( Allemagne)
MACE Jean Marie	26/11/1914 Trèves (Allemagne)
MACE Louis Marie	19/9/1917 Beaumont (54)
MICHEL Adrien	sur le monument de Morieux
MICHEL François Joseph	19/9/1915 La Harazée (51)
MICHEL Yves Marie	29/5/1917 Guyencourt (02)
MILON Jean Marie	30/9/1914 Ransart (62)
MOREL Tremeur	29/4/1917 Moronvillers (51)
PELE Joseph	16/3/1915 La Boiselle Bécourt (62)
PENSARD Julien	1/1/1917 Sommesous (51)
PENSARD René Louis François	14/3/1915 Les Trois Ravins (55) sur le monument de morieux ,
PINCEMIN M	
ROBERT Louis	né le 15/2/1895 St Brieuc décédé le 23/2/1918 à Dury (80)
ROUGET Paul Marie Joseph	5/10/1914 Mercatel (62)
ROUXEL Henry	7/2/1915 La Boiselle (80)
SAVEROT Edouard	15/9/1914 La Neuville (51) monument aux morts de Neuilly /seine
SORT Jean Marie Joseph	07/07/1915 Duisans (62)
SORT Louis Marie Joseph François	10/10/1918 hôpital allemand de Trelon (59)

SOUPLET Ambroise Pierre Marie	2/8/1916 fort de Tavannes (52) monument aux morts de Morieux
SOUPLET Joseph Marie	4/8/1914 Bricquebec (50)
TANGUY Jean Baptiste	11/11/1914 Zuydschotte ( Belgique)
TANGUY Louis Marie Joseph	23/8/1914 Donchéry (08)
TANGUY Mathurin Guillaume	16/6/1915 St Nicolas (62)
THOMAS Jean Marie	22/10/1918 Hôpital de Rennes (35)
TOQUET Toussaint	26/8/1914 Cheveuges (08)

	domiciliés à Hillion
	Non domiciliés Hillion
	non identifiés

**Morts de la guerre 1939 - 1945 inscrits sur le monument aux morts (12)**

- **GUERNION Joseph**
- **HINAULT Jean Marie**
- **JAN Adrien**
- **THOMAS Pierre**
- **AUBIN Pierre**
- **LE MOUNIER Jean Marie**
- **NICOLA**
- **GOUPILLIERE Jean Marie**
- **MARIE Edouard**
- **DIEULANGARD J L**
- **MEHEUT Louis**
- **TANGUY François**

**Mort de la guerre d'Algérie  
Combats Tunisie Maroc  
1952 – 1962  
AFN**

- **OLLIVIER G**